Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 50 (1986)
Heft: 197-198

Artikel: Destin de l'imparfait du subjonctif en picard
Autor: Debrie, René
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399795

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DESTIN DE L'IMPARFAIT DU SUBJONCTIF EN PICARD

On sait qu'en français le mode subjonctif possède quatre temps : le présent, l'imparfait, le passé et le plus-que-parfait. Si nous nous référons au § 369 (p. 316), intitulé « Morphologie », de la *Grammaire du français classique et moderne* de Wagner et Pinchon (1), nous lisons : « Chacun de ces temps comporte deux formes : une simple et une composée. L'ensemble constitue quatre séries de formes. » Dans un tableau, ces grammairiens, retenant le verbe *aimer* à l'actif, opposent la forme simple du présent : *que j'aime* et celle de l'imparfait : *que j'aimasse,* aux formes composées du passé : *que j'aie aimé* et du plus-que-parfait : *que j'eusse aimé.* Pour le passif du même verbe, l'opposition est la même, d'une part, présent : *que je sois aimé* et imparfait : *que je fusse aimé* (pour les formes simples) et d'autre part, passé : *que j'aie été aimé* et plus-que-parfait : *que j'eusse été aimé.* Mais, comme le soulignent Wagner et Pinchon (p. 317) : « les termes de *présent* et de *passé* caractérisent très mal l'opposition de la *forme simple* et de la *forme composée* qui confrontent un procès en cours et un procès achevé ». Ils insistent sur le fait (p. 317, § 370) que « la valeur propre du subjonctif résulte de l'opposition dans laquelle ce mode se trouve par rapport à l'indicatif ».

Ces considérations sur la valeur du mode subjonctif conduisent Barral (2), citant Guillaume, à écrire (p. 59) : « Le mode subjonctif, ne marquant pas la distinction des époques, est à la vérité un mode *intemporel.* » Par ailleurs Barral (ouvr. cité p. 60, note 2) précise que le subjonctif présent est *prospectif* et que le subjonctif imparfait est *rétrospectif.*

Il n'y a donc aucun parallélisme entre le présent et l'imparfait du subjonctif d'une part et le présent et l'imparfait de l'indicatif d'autre part.

---

(1) Paris, Hachette, 1962, 640 p.

(2) *L'imparfait du subjonctif. Etude sur l'emploi et la concordance des temps du subjonctif,* Paris, Picard, 1980, 627 p.

A propos de l'emploi des temps du subjonctif, la plupart des grammairiens de notre époque se montrent préoccupés. C'est ainsi que Ferdinand Brunot et Charles Bruneau, *Précis de grammaire historique de la langue française* (3), traitent, dans deux paragraphes (710 et 711), de la « mort de l'imparfait du subjonctif » en analysant les causes de la disparition de ce temps « déjà perceptibles au XIXe siècle » (précisent-ils) et qu'ils concluent par cette phrase sans appel : « C'est donc à la fois pour des raisons de forme et de sens que ce temps a été abandonné. »

Mauger (4) pousse un peu plus loin l'analyse en distinguant le français écrit du français parlé : « On notera d'ailleurs que, même dans le français écrit, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif deviennent rares et ne s'emploient guère qu'à la troisième personne du singulier. Quant au français parlé, il évite, dans tous les cas, l'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif ».

Certes, si pour le français parlé on peut admettre (du moins dans certains cas), la disparition des deux temps cités par Mauger, la situation est toute différente en ce qui concerne l'écrit. Barral, dans sa thèse magistrale (cf. *supra* note 2), a montré qu'au contraire l'imparfait du subjonctif était encore bien vivant chez les écrivains français du XXe siècle. En s'appuyant sur les œuvres des auteurs qui ont obtenu le prix Goncourt depuis 1903, il fait une éclatante mise au point qui va à l'encontre des affirmations des grammairiens qui annonçaient l'abandon de ce temps dans la langue écrite (5).

Si, pour le français, le problème de l'emploi du subjonctif imparfait, après une démonstration aussi pertinente que celle de Barral, ne se pose plus, il nous paraît intéressant, en revanche, d'examiner le destin de ce temps en picard (6). Jusqu'à présent, seul notre collègue Jacques Chaurand, dans un article intitulé *Feu l'imparfait du subjonc-*

---

(3) Paris, Masson, 1937, 794 p. — Cf. pp. *455-456*.

(4) *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris, Hachette, 1968. Cf. p. *256* et *534*.

(5) Nous relevons, chez Barral (p. 605), cette phrase-clé : « Si en effet la langue écrite reste encore et avant tout l'expression de la pensée et le moyen le plus durable de sa transmission, la perte définitive et totale de l'imparfait du subjonctif serait grave ».

(6) Dans le cours de cet article, nous emploierons les abréviations d'usage courant dans les grammaires françaises et, en particulier, *subj.* pour subjonctif, *impf.* pour imparfait et accessoirement *plus-que-parf.* pour plus-que-parfait.

tif (7) a opéré quelques incursions dans le parler picard de la Thiérache et du Laonnais.

I - *L'imparfait du subjonctif en ancien picard*

Il ne nous semble pas utile d'insister sur les formes et sur l'emploi de ce temps en ancien picard. Son sort est lié à celui de ce même mode en ancien français. La seule différence, entre le dialecte francien et le dialecte picard, se situe au niveau de la morphologie (8). On notera, à cet égard, chez Robert de Clari, par exemple, la présence des impf. du subj. en *-aisse,* correspondant exactement aux impf. du subj. en *-asse* du français (ex. *venjaissent* - 3e pers. du plur. de venger) (9).

II - *L'imparfait du subjonctif en moyen picard*

C'est à partir du moyen picard que nous observons les faits les plus significatifs. Dans une première partie, nous verrons comment sont appliquées, dans le dialecte, les règles de concordance en usage en français. Puis, dans une seconde partie, nous examinerons les cas où ces règles ne sont plus respectées (10).

---

(7) Dans la revue *Le Français moderne,* juillet 1960, pp. 161-170.

(8) On relira, à ce sujet, les pages 129-142 que Gossen consacre à la conjugaison dans sa *Grammaire de l'ancien picard* (Paris, Klincksieck, 1970) et éventuellement les pages 91-93 de l'ouvrage du même auteur *Die Pikardie als Sprachlandschaft des Mittelalters* (Graphische Anstalt Schüler Biel, 1942). Accessoirement, on se reportera aussi à l'article de Michel Dubois *Sur une formation du subjonctif dans le picard médiéval,* in *Nos Patois du Nord* n° 9-10, juillet 1963 - janvier 1964, pp. 29-35, article consacré essentiellement au subjonctif présent.

(9) Nous renvoyons ici à l'excellente *Grammaire de l'ancien français* de Gérard Moignet (Paris, Klincksieck, 1973, 441 p.), pp. 77-82, par. II qui porte le titre « L'imparfait du subjonctif », et aux pp. 243, 247, 253 et 254.

(10) Corpus des textes du moyen picard (XVIe-XVIIIe siècles), avec les sigles utilisés. Les textes des XVIe et XVIIe siècles figurent dans l'ouvrage de L. F. Flutre, *Le Moyen Picard* (Amiens, S L P XIII, 1970). Voici ces textes avec les sigles repris à Flutre. Ces derniers seront suivis des numéros de vers (ou de lignes) et des pages.

Des fill'qu'al n'ont point grament d'honte = *F*
L'Enjollement de Coula et Miquelle = *E*
Discours du curé de Bersy = *B*

a) *Emploi normal de l'imparfait du subjonctif.*

Rappelons, qu'en français, l'impf. du subj. s'employait régulièrement dans la subordonnée *quand le verbe de la principale était au passé.*

Pour des raisons qui s'expliqueront par la suite, nous envisageons successivement les auxiliaires et les autres verbes.

Avec le verbe « avoir », nous relevons : *o zeu dy qu'il eu ja prèque un en* E 107, p. 91 (on aurait dit qu'il eût déjà presque un an).

Avec le verbe « être » : *encor si al éto puchelle, u bien qu'al fuche en pau pu belle* E 118, p. 27 (encore si elle était pucelle ou bien qu'elle fût un peu plus belle).

Avec le conditionnel présent : *Je voroi quant à mi qu'o ne fuchié à rien* H 116, p. 159 (je voudrais, quant à moi, que vous ne fussiez tenu à rien). — *Et je pensois qu'i fuschient eguevlé de fin* D 2, 87, p. 146 (et je pensais qu'ils fussent égueulés de faim). — *Et frappa tant qu'il fut lasse* Cot 110, p. 379 (et frappa jusqu'à ce qu'il fût fatigué). — *Alors que che gros lourdeau fut den l'bran jusqu'a l'atriau jusqu'à qui fut soir* Cot 103, p. 117 (alors ce gros lourdaud fut dans l'excrément jusqu'au cou jusqu'à ce qu'il fût soir).

Avec le plus-que-parf. du verbe « être », qui a recours à l'auxiliaire « avoir » pour former ses temps composés, nous relevons : *Os n'n'eut rien sceu dens no village, n'euch' été tout ch'carillonage* de La Rue, 87, p. 217 (on n'eût rien su dans notre village, n'eût été tout ce carillonnage).

Le mariage de Jeannin et Prigne = *M* et *S M*
Deux dialogues de trois paysans picards = *D 1* et *D 2*
Logement de gens d'armes à Ham = *H*

Les textes du XVIIIe siècle sont : *Deux poèmes en patois picard du XVIIIe siècle,* in « Mélanges de Linguistique et de Littérature romanes offerts à Mario Roques », Paris, Didier, 1950, tome I, pp. 83-94 = *de La Rue* - Fernand Carton, *François Cottignies dit Brûle-Maison (1678-1740),* Arras, S D P VII, 1965 = *Cot* - *Dialogue entre deux paysans de Picardie sur la ville et la cathédrale d'Amiens,* in « Textes littéraires picards du XVIIIe siècle » publiés par René Debrie, Amiens, C E P XXVI, 1984, 69 p. = *Dialogue* - *Chanson compliment picard (17e-18e s.),* in Revue Eklitra 19, 1985, p. 29 = *Chanson* - *Prosne du Magister d'Achicourt,* in « Nos Patois du Nord », juillet 1965, pp. 25-30 = *Prosne* - *Textes divers* dans « Comm'y -serre Gueuvernon » par René Debrie, Amiens, C N D P, 1981, 64 p. = *Gueuvernon.*

Avec les autres verbes : *n't'ai j'point défendu encor'hière qu'jé n'volê point absolument qu'té m'donich' com'cha du tourmen ?* F 272, p. 35 (ne t'ai-je pas encore défendu hier que je ne voulais absolument pas que tu me donnasses ainsi du tourment ?). A cette conjugaison des verbes du premier groupe (en *-er*), ajoutons ce plus-que-parf. : *Yl euche bien volu qu' l'euché to boutté* E 18, p. 46 (il aurait bien voulu que vous l'eussiez aussitôt fait entrer).

Avec des verbes du troisième groupe, nous citerons : *Et si quécun estô curieux qui voliche savoir encor'mieux* E 312, p. 37 (et si quelqu'un était curieux au point qu'il voulût savoir).

Avec un verbe au conditionnel présent dans la principale : *j'vorô qu'un fasiche eun' défense* F 42, p. 23 (je voudrais qu'on fît une défense).

Dans l'exemple qui suit, le plus-que-parf. de la subordonnée, après un verbe au présent dans la principale, se justifie s'il se réfère à une action passée : *feut mordi men fiu comper qui leuchtent été pu d'chonq chents* Dialogue, 27 (il faut morbleu mon fils, mon compère, qu'ils eussent été plus de cinq cents).

Citons un plus-que-parf. bien à sa place : *avant que fuchèje venu o z'avoème coire dèle misère* Gueuvernon, 13 (avant que vous ne fussiez venu, nous avions encore de la misère).

Tous ces exemples, empruntés aux textes du moyen picard, montrent à l'évidence que l'impf. du subj. (et accessoirement le plus-que-parf.) suit les règles d'emploi du français classique.

b) *Emploi du subjonctif imparfait en lieu et place du présent du même mode.*

Autant que faire ce peut, nous suivrons ici la chronologie des œuvres auxquelles nous avons recours (cf. *supra* note 10).

Avec le verbe « avoir » : *Allon ! i fau vous contentez, encor'qué j'n'euch' point d'volonté* F 196, p. 31 (Allons ! Il faut vous contenter, bien que je n'en aie nulle envie).

Cette substitution du présent par l'impf. s'étend aux formes de l'impératif présent dès le XVIe siècle : *Allez, pou cha n'euchez poin peur* F 299, p. 36 (allez, pour cela n'ayez point peur). — *O z'êtes morbleu les plus braves Fanmes qui gn'euche d'ichy à Paris* Chanson, 29 (vous êtes morbleu les plus gentilles femmes qu'il y ait d'ici à Paris). — *Quoiqu' i*

n'euche poën la maille, i s'fach't Gueuvernon, 29 (bien qu'il n'ait pas la maille, ils se fâchent).

Avec le verbe « être » : *Et j'té l'di : j'ai chen fôs pu quière dé m'passer d'pain qué t'fuche lostière* F 294, p. 36 (et je te le dis : je préfère cent fois plus me passer de pain plutôt que tu soies une fille de rien). — *Adieu, Tonnett' mé r'vénez y eun' aut'fô a pu grand losy avecq trô quate ed vos compagnes qu'a n'fuch'point comme Marie Madeleine* F 254, p. 34 (adieu Toinette, mais revenez-y une autre fois à plus grand loisir, avec trois ou quatre de vos compagnes qui ne soient pas comme Marie-Madeleine). — *Je crain que che fuchien encoire ché diallotain* E 226, p. 56 (je crains que ce ne soient encore les diablotins).

Dès le XVIIe siècle, l'impératif présent tire ses formes, non plus du subj. prés., comme le voudrait la logique, mais du subj. impf. ([11]) : *Fuchiez le bien venu* E 325, p. 61 (soyez le bienvenu). — *N'en fuché poen en soen, en foai boenne fricasse* H 410, p. 173 (n'en soyez pas en peine, on fait bonne fricassée). — *Al veut qu'o z'en jouïche tranquill' qu'o z'y fuche libre d'prier plu à s'mode* Gueuvernon 28 (elle veut qu'on en jouisse tranquillement et qu'on soit libre de prier Dieu à son gré). — *Y feut qu'i fuch' ein gran ignoren* Gueuvernon, 28, 29 (il faut qu'il soit un grand ignorant). — *N'peut mieu être récomparé qu'à nou brave Monsieu Necker, quoque c'monsieu Necker fusche ein haut capiau et quy n'yen eusche point ein paradis* Prosne, 29 (ne peut être comparé qu'à notre brave Monsieur Necker, bien que ce M. Necker soit un grand personnage et qu'il n'y en ait pas en paradis). Dans cet exemple, nous noterons, outre la substitution du prés. par l'impf. du subj. au verbe « être », celle qui touche le verbe « avoir ».

Pour compléter ces citations, relevons des exemples d'emploi du plus-que-parf. en lieu et place du subj. passé avec des verbes du premier groupe de conjugaison à la voix active : *Quez perfidie d'ko ! en entandi qui n'a poën d'cesse qu'i n'les euche renverché* (quelle perfidie de chat ! Tandis qu'il n'a de cesse qu'il ne les ait renversés). — *Y feut qu'o l'euchonche rudemen offensé* Gueuvernon, 28 (il faut que nous l'ayons grandement offensé).

Avec la voix passive, nous constatons aussi la substitution du prés. du subj. par l'impf. du même mode : *Ne per poen tein otieu, qu'i ne soy*

(11) Faute d'exemples à l'appui, nous ne pouvons affirmer si cette substitution se produit dès le siècle précédent.

déreubé et que ché diallotain fuchien très bien dobbé E 114, p. 51 (ne perds pas ton outil, qu'il ne soit dérobé et que les diablotins soient très bien frappés). Ce dernier exemple est intéressant parce qu'il traduit l'hésitation possible entre la forme influencée par le français : *soy* (et non *fuche*) et la forme picarde qui est celle de l'impf. du subj. — *Je pri a sin Miqué et (à) sinte Thunette que ne fuchié mengé de leu ny d'erminette* E 120, p. 51 (je prie saint Michel et sainte Antoinette pour que vous ne soyez point mangés par les loups ou les « herminettes »). — *N'é-ti poen vo Patron et Advoca enver Diu, pour empequé que ne fuchié poen mengé de ché leu* B, 6, 7, p. 69 (n'est-il pas votre Patron et votre Avocat auprès de Dieu pour empêcher que vous ne soyez mangés par les loups). — *J'ai tojors crainte eq'sus chel'route os n'ayoëte eu queuque déroute : ou bien qu'en q'min à travers camps, os 'n'vos fuchiez treuvé bien r'cran* de La Rue, 14, p. 201 (j'ai toujours peur que, sur la route, vous n'ayez eu quelque déboire : ou bien qu'en chemin à travers champs vous ne vous soyez trouvé bien fatigué).

Avec d'autres verbes à la voix active : *Vrémen je jure que tou vo bien, qui son chou chelle terre ne viendron poen, si vou ne donnai un saiquoy à vo Pasteur et que ne vinchié foère vo offrende legeremen* B, 22, p. 70 (vraiment je jure que tous vos biens qui sont sur cette terre ne prospéreront point si vous ne donnez un petit quelque chose à votre Pasteur et si vous ne veniez faire votre offrande facilement). — *Si hardy, qu'enne fille rechus'ou fich' en don del valeur d'enne aguille . . . si hardy, qu'en guerchon oziche li béyé à deu foi lé talon* SM 828, 830, pp. 126, 127 (s'il y a à redire qu'une fille reçoive ou fasse un don de la valeur d'une aiguille . . . s'il y a à redire qu'un garçon ose lui regarder par deux fois les talons). Les formes *rechus', fich'* et *oziche* appartiennent au subj. impf. — *Monsieu veu que t'en soi du tou débadrouillé s'a-ti-di par troi foi, querman s'entroublié, qu'on y tinche le main et qu'y fais qu'en y voiche* B 565, p. 182 (M. le maire veut que tu soies du tout nettoyé, a-t-il dit par trois fois, craignant de l'oublier, qu'on y tienne la main et qu'il faut qu'on s'en aille). La forme *tinche* est la troisième personne du subj. impf. de « tenir ». Dans l'exemple qui suit un problème se pose : *Ne vo hatté poen tro qu'o n'euchié foay chela* E 96, p. 50. Flutre traduit : « ne vous hâtez point trop que vous n'eussiez fait cela » et précise : « c'est-à-dire d'en avoir fini avec cela ». Cependant cette forme du subj. plus-que-parf. peut être la substitution d'un passé du même mode : « ne vous hâtez point trop avant que vous n'ayez fait cela ». Selon la concordance des temps classique, la présence d'un prés. dans la principale devrait entraîner celle du subj. passé dans la

subordonnée. Mais il est évident que les deux temps du subj. sont possibles. Tout dépend, en effet, de la pensée que le locuteur veut exprimer. Le subj. passé laisse place à la possibilité du fait alors que le plus-que-parf. n'exprime qu'une simple éventualité. Ce sont là des nuances importantes que la confusion des temps est bien incapable de rendre. Quoi qu'il en soit, les exemples que nous fournissent les textes littéraires du moyen picard attestent, à l'évidence, que cette confusion va en s'affirmant et, qu'en particulier, avec les auxiliaires « avoir » et « être », seuls ne subsistent pratiquement que les formes du subj. impf.

III - *L'imparfait du subjonctif en picard moderne et contemporain*

Nous adopterons, pour cette période qui couvre les deux siècles, le XIXe et le XXe, un plan quelque peu différent de celui que nous avons suivi pour le moyen picard.

Parmi les écrivains de la première moitié du XIX siècle susceptibles de nous aider à suivre le destin de l'impf. du subj. il en est un, sans aucun doute, qui par la richesse de son œuvre et la variété de son style, nous offre une documentation de premier ordre. Il s'agit de Pierre-Louis Gosseu ([12]).

a) *Le subjonctif imparfait chez Pierre-Louis Gosseu.*

1° *Emploi classique de ce temps.*

Avec le verbe « avoir » : *Comme il aroi foèt a tous l'z'eutes, puss' qui voloi q'chés einfants y z' eussient quite cose d'honnête* A L, p. 24 (comme il aurait fait à tous les autres, puisqu'il voulait que les enfants eussent quelque chose d'honnête).

Avec le verbe « être » : *Mi j'aroi pu quier qui l'meing'sient d'vant tous chés geins, pour qu'ein ein fuche bien asseuré* A L, p. 75 (moi j'aurais préféré qu'ils le mangeassent devant tout le monde pour qu'on en fût bien certain). Remarquons dans cette phrase, en passant, l'emploi classique du subj. impf. du verbe « manger ».

---

(12) Les *Anciennes et Nouvelles Lettres picardes* de 1846-47 (reprint in « Pierre-Louis Gosseu écrivain picard », Amiens, C E P X, 1980) et les quelques lettres retrouvées récemment dans le journal « Le Guetteur » de la fin de l'année 1869 ont été dépouillées intégralement. Pour la commodité de l'exposé, les sigles *A L* (Anciennes lettres), *N L* (Nouvelles lettres) et *3 L* (Troisième série du « Guetteur ») seront utilisés.

Avec les autres verbes : *Y foroit mieux qui z'ermesischien d'leu plache* A L, p. 1 (il faudrait mieux qu'ils les remerciassent de leur place). — *El l'aroi yeu quier qu'nous vienssient l'y ermeurer aussi* A L, p. 92 (elle aurait préféré que nous vinssions y demeurer aussi). — *Et cha s'pouv'roi bien q'vous mé l'l'y atteindérient coère longtemps* N L, p. 89 (et cela se pourrait bien que vous n'attendissiez là encore longtemps) (13).

2° *Emploi du subjonctif imparfait en lieu et place du subjonctif présent.*

Chez Pierre-Louis Gosseu, nous avons relevé de très nombreux exemples de cet emploi aussi bien avec les verbes auxiliaires qu'avec les autres verbes. Nous ne retiendrons donc ici que les exemples les plus caractéristiques.

Avec le verbe « avoir » : *Et n' croyez pou qu'einne eusse érien à s'erproucher* A L, p. 34 (et ne croyez pas qu'on ait rien à se reprocher). — *Quoiqu'vous eusschien* (14) *eine garoule d'moins vous êtes tout d 'meume seur d l'l'y arriver* N L, p. 53 (quoique vous ayez une jambe de moins, vous êtes tout de même sûr d'y arriver). Et puis dans cette proposition indépendante exprimant un souhait : *Pourvu qui gn'eusse des tiots queinj'meints* A L, p. 42 (pourvu qu'il y ait des petits changements).

Avec le verbe « être » : *All' vut q'cha fuche avu du sé* A L, p. 90 (elle veut que cela soit avec du sel). — *Quoiqu'cha fusse* (15) *bein avaintageux tout d'meume d'aouir vo r'cordage . . . cha f'ra l' meume affouère* A L, p. 14 (quoique cela soit bien avantageux tout de même d'entendre votre reportage . . . cela fera la même affaire). — *Un bonnet blainc, ch'est tout chu qu'i g 'nia d'pus bieux . . . qui fuchient noèrdes . . .* N L, p. 14 (un bonnet blanc, c'est tout ce qu'il y a de plus beau . . . qu'ils

(13) Chez Jean-Louis Gosseu, écrivain pamphlétaire et adversaire politique de Pierre-Louis, nous trouvons des emplois analogues : ex. *vou srien toujours sul dou d'ché préfai qui n'pourien pu s'ermué deinne sillabe sans qu'vous y trouvessien ardire,* lettre picarde n° 6 du 14 septembre 1848 parue dans « Le Journal de Saint-Quentin » (vous seriez toujours sur le dos des préfets qui ne pourraient plus se remuer d'une syllabe sans que vous y trouvassiez à redire).

(14) Pour comprendre la présence simultanée et concurrentielle de *eusse* et *eusschien* chez Gosseu, on se reportera à notre article : « L'alternance phonétique *ch/s* en Vermandois et en Picardie septentionale », in « Revue de Linguistique romane » de janvier-juin 1983 (pp. 103-120).

(15) La remarque faite à la note 14 *supra* pour *eusse/eusschien* (ou mieux *eusse/euche, eussien/euchien*) est valable ici pour l'alternance *fusse/fuche.*

soient noirs...). Il convient de noter, à propos du verbe « être », que les formes traditionnelles du subj. prés. peuvent subsister à côté de celles du subj. impf. On remarque cependant qu'elles sont plus rares. Voici deux exemples : *Y vou z'ermettroi ein main cordiau et cachoir... tout d'qu'à qui n'soisse pus ein tio galmite* N L, p. 56 (il vous remettra en main cordeau et fouet... tout jusqu'à ce qu'il ne soit plus un petit gamin). — *Lavez les l'zes souveint qui soissient blancs comme des tiots bilos* A L, p. 49 (lavez-les souvent pour qu'ils soient blancs comme de petites oies).

Avec les autres verbes : *Y n'est mi q'jusse q'vous z'edmandeschien* N L, p. 56 (il n'est que juste que vous leur demandiez). — *I feut coère èque vous méteschien...* A L, p. 1 (il faut encore que vous mettiez...). — *Et pis qui croissient bien tout chou q'vous yeu direz* A L, p. 83 (et qu'ils croient bien tout ce que vous leur direz). — *Y faura q'vous diz'eschien a ches geins...* A L, p. 8 (il faudra que vous disiez aux gens...). Un souhait est exprimé dans chacune des indépendantes qui suivent : *Pourvu qui n'erqueinjsien pau leu borne pour ein avule* N L, p. 44 (pourvu qu'ils ne changent pas leur borgne pour un aveugle). — *Pourvu q'leu soèle, leu colza y vieinssient à bien* A L, p. 62 (pourvu que leur seigle, leur colza viennent à maturité). Citons enfin ces deux exemples avec un subj. plus-que-parf. en lieu et place du subj. passé : *I feut qu'ein li eusse donné un rude belle apanage* A L, p. 20 (il faut qu'on lui ait donné un fameux apanage). — *Cha n'est mi possible q'vous l'euschien oblié* A L, p. 43 (ce n'est pas possible que vous l'ayez oublié).

b) *Témoignage des grammairiens et des écrivains dans les diverses zones du domaine linguistique picard.*

Nous n'avons pas trouvé dans les œuvres des écrivains picards des XIXe et XXe siècles la même fréquence d'emploi des subj. que chez Pierre-Louis Gosseu. Pour nous en rendre compte, nous avons surtout dépouillé des textes en prose.

Nous avons eu recours aux grammaires pour savoir ce qu'elles rapportent sur les formes et éventuellement les emplois des temps du subj.

Corblet ([16]) décrit essentiellement un état de langue limité grosso modo à l'Amiénois et aux régions voisines (Ponthieu et Santerre sur-

(16) Cf. Chapitre *Du verbe* (V, pp. 109-123) in *Glossaire du patois picard,* Amiens, 1851 et Laffitte reprints, Marseille, 1978.

tout). Pour le subj. impf. de « avoir », l'érudit indique (p. 112) : « inusité » et il cite les désinences du subj. prés. : *que j'euche* (ou *j'aiche*), *que t'euches, qu'il euche, qu'oz ayeuches, qu'oz ayèches, qu'il euch'tent* (ou *qu'il aittent*).

Ces désinences sont celles du subj. impf. pour les trois personnes du singulier et la troisième personne du pluriel. Par contre, il existe des formes concurrentes, celles de la première personne du singulier et de la troisième personne du pluriel, provenant de l'héritage direct du prés. traditionnel. Quant à la première personne du pluriel et à la seconde, ce sont celles du présent. Nous saisissons donc là une étape intermédiaire pour ce temps. Nous notons, au passage, que les formes de l'impératif sont : *euche, euchon, euchez.* Elles proviennent du subj. impf., mais Corblet les déclare : « peu usitées ».

La grammaire de Paris ([17]), qui décrit l'état du parler d'Amiens au milieu du XIXe siècle, nous enseigne que l'impf. du subj. de « avoir » est (p. 48) : *èk j'uche, èk t'uche, k'il uche, k'oz uchonch, k'oz uchèch, k'iz ucht.* Ces formes sont distinctes de celles du subj. prés. : *èk j'euch* . . .

Nous relevons un subj. impf., conforme à la description de Paris, chez Théophile Denis, écrivain né à Douai en 1829 et décédé à Cayeux-sur-mer en 1908 : *Et Gélique, sains qui n'uche dé s'faute, / Peuvot preindre un pods pour un aute* ([18]) (Et Angélique, sans qu'il y eût de sa faute, pouvait prendre un poids pour un autre).

Pour Edmont, les choses sont très claires ([19]). Voici ce qu'il écrit à la page 11 : « Quatre temps du verbe sont inusités en patois saint-polois : le passé défini, le passé antérieur, l'imparfait et le passé du subjonctif ». Dans ce parler, le subj. prés. de « avoir » est : *èke j'euche* . . . Edmont signale un plus-que-parf. du subj. qui tire ses formes normalement du subj. prés. : *èke j'euche eu* . . . En réalité, ce subj. prés. et ce plus-que-parf. du même mode tirent leurs formes du subj. impf.

La situation est la même pour Haigneré ([20]) qui donne, pour le subj. prés. de « avoir », trois formes (p. 389) dont *que j'euche,* issu d'un impf. déclaré « inusité ». Les autres formes, signalées pour ce prés. : *que j'eue* et *que j'ais,* soulignent bien la confusion.

---

(17) Cf. René Debrie et Michel Crampon, *Edouard Paris (1814-1874),* Amiens, C R D P, 1977.

(18) Cf. *La forêt invisible,* Amiens, éd. Trois Cailloux, 1985, p. *363.*

(19) Cf. *Lexique saint-polois,* Mâcon, 1897, 630 p.

(20) Cf. le *patois boulonnais - Grammaire,* Paris, Picard, 1901, 592 p.

Brébion ([21]), qui décrit un état des parlers de l'ouest de l'Artois, déclare (p. 22) : « le passé défini et l'imparfait du subjonctif ont complètement disparu des parlers populaires du Nord de la France ». Pour cet auteur, le subj. prés. de « avoir » est (p. 37) : *que j'euche, que t'euches, qu'il euche, qu'os éyonche, qu'os éyèche, qu'il eûchente.* Ces formes sont en partie empruntées au subj. impf. considéré comme défunt.

Hrkal, qui étudie le parler de Démuin (Md 10) ([22]), déclare (p. 80) : « Le patois de Démuin a perdu le passé défini et le subjonctif imparfait ». En fait, l'œuvre d'Alcius Ledieu, qui écrit dans le parler de Démuin, ne révèle aucun usage de ces temps.

Nous faisons la même constatation avec l'œuvre de Philéas Lebesgue qui, dans sa *Grammaire picard-brayonne* ([23]), précise (p. 22) : « Le picard brayon n'a gardé en usage qu'un certain nombre de temps. Il a laissé tomber en désuétude le passé défini ou passé simple, le passé antérieur, l'imparfait du subjonctif ». Pour Lebesgue, le subj. prés. de « avoir » (p. 25) connaît deux formes aux deux premières personnes du singulier : *qu'j'ay* et *qu'j'aiche.* Ce temps ne doit rien aux formes de l'ancien impf. ([24]).

Chez Cochet ([25]), le subj. prés. de « avoir » tire ses formes de l'impf. : *qu'j'euche* (p. 52). Ceci est d'ailleurs précisé par ce sous-titre (p. 42) : « Subjonctif présent et imparfait ».

---

(21) *Etude philologique sur le Nord de la France (Pas-de-Calais, Nord, Somme),* Paris et Londres, 1907, XXX, 262 p. Dans une étude intitulée *Sur la route du patois . . . Hucqueliers et sa région,* dirigée par Francis Wallon (juin 1984, 127 p. ronéo 21 × 29,7), nous notons, pour le verbe « être » l'absence du mode subj., pour les autres verbes la présence du seul subj. prés. Comme chez Brébion, le subj. prés. de « avoir » tire ses formes en partie du subj. impf. obsolète : *qu'j'aie, qu't'euches, qu'il euche, qu'os euyons, qu'os èyèche, qu'is euchent.*

(22) *Grammaire historique du patois picard de Démuin,* Paris, Champion, 1911, 89 p.

(23) *Grammaire picard-brayonne,* Amiens, C E P, XXIII, 1984, 63 p.

(24) Pour Sarcus (Be 15) (localité proche de La Neuville-Vault — Be 94 — le village de Lebesgue), la forme du subj. prés. est : *èke j'èye* : cf. le *Lexique picard de Sarcus* de François Beauvy, Amiens, Eklitra XXXXVII, 1981, p. *12.* En fait, les formes citées par Lebesgue et Beauvy résultent de la prononciation populaire des formes françaises.

(25) *Le patois de Gondecourt,* Paris, Droz, 1933, 316 p.

Maes ([26]) résume assez bien la situation à Mouscron (p. 75) : « Le subjonctif imparfait n'existe pas. Le présent le renforce partout. Pour « avoir » la forme s'est conservée avec valeur de présent. » Et il cite effectivement : *qu'j'euche.*

Flutre ([27]) indique, pour le subj. prés. de « avoir » : « étymologiquement imparfait : *k'j'euche* . . . »

Pour le parler de Warloy-Baillon (Am 15), que nous avons étudié dans notre thèse de doctorat ([28]), nous notons deux formes pour le subj. : subj. prés. : *k'j'é* et subj. impf. : *k'j'euche,* mais l'usage du prés. est tombé en désuétude. De plus, l'impératif tire ses formes du subj. impf. : *euche* . . ., et non du prés.

D'autres apports grammaticaux récents, en diverses régions du domaine linguistique picard, vont nous fournir encore quelques éléments appréciables.

Jean Dauby ([29]) nous apprend que le subj. prés. de « avoir » (seul temps de ce mode) tire ses formes de l'impf. : *qu'j'euche.*

Le parler de Wailly-Beaucamp (Mt 98) ([30]) ignore lui aussi l'impf. du subj. Seul est cité le subj. prés. qui tire ses formes du temps obsolète : *èke j'euche* . . .

Enfin, Paul Mahieu ([31]) distingue subtilement un subj. prés. *qu'j'euche* et un subj. impf. : *qu'j'uche.*

Avec le verbe « être » : Corblet (cf. *supra* note 15) s'en tient à la forme traditionnelle du subj. prés. (p. 111) : *que je sois* (prononcé *soé*) . . . avec un impératif qui tire ses formes de ce temps : *soès* . . . Il ignore totalement la forme *fuche* rencontrée dès le moyen picard.

---

(26) *Grammaire mouscronnoise,* Mouscron, Mém. Soc. hist. de Mouscron et de la région, tome I, fasc. 1, 1979, 142 p.

(27) *Le parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme),* Lille, Giard, 1955, 255 p.

(28) *Etude linguistique du patois de l'Amiénois,* Amiens, Eklitra 18, 1974, 466 p., cartes.

(29) *Le Livre du « rouchi » parler picard de Valenciennes,* Amiens, S L P 1979, 417 p.

(30) René Debrie et Paul Louvet, *Lexique picard du parler de Wailly-Beaucamp,* Amiens, Eklitra XXXVI, 1977, 70 p.

(31) *èl patois d'ichi et comint qu'in s'in sert. Patois de Tournai,* Tournai, Maison de la Culture (1984), 176 p.

Mais chez Paris (cf. *supra* note 17), les deux temps du subj. sont soigneusement distingués (p. 49) : subj. prés. : *ké j'souèch* . . . et subj. impf. : *ké j'fuch* . . . De plus, les formes de l'impératif sont issues de l'impf. : *fuch* . . .

Edmont (cf. *supra* note 19) nous livre seulement deux formes pour le subj. prés. (p. 13) : *k'èje seuche* et *k'èje swé* et une forme pour le plus-que-parf. du même mode : *èk j'euche été.* En saint-polois, d'après Edmont, la forme *fuche* est ignorée. Il en est de même pour Haigneré (cf. *supra* note 20) qui cite le subj. prés. : *qu'ej soye.* De même pour Brébion (cf. *supra* note 21) : *qué je seüche.*

Philéas Lebesgue (cf. *supra* note 23) ne donne que le subj. prés. : *qu'j'seye* ou *que j'seiche.* Chez Cochet (cf. *supra* note 25), nous n'avons que le subj. prés. : *qué j'swache* . . . Flutre (cf. *supra* note 27) ne cite lui aussi que le subj. prés. (p. 60) : *k'èje seuche.* Dans le parler de Warloy-Baillon (cf. *supra* note 28), nous distinguons un subj. prés. (p. 60) : *k'èje seuche* et un subj. impf. : *k'èje fuche.* L'impératif est : *fu* . . . Jean Dauby (cf. *supra* note 29) donne un subj. prés. : *qué j'seuche* et (dit-il) un subj. passé : *qué j'fuche,* alors qu'il s'agit, en réalité, du subj. impf. Quant à Paul Mahieu (cf. *supra* note 31), il distingue un prés. (p. 99) : *qu'ej soiche* et un impf. : *qu'ej fuche,* mais ne précise pas les conditions de l'emploi de ces formes comme c'est le cas dans les grammaires consultées par ailleurs.

Les relevés grammaticaux concernant le subj. impf. du verbe « être » laissent entrevoir une situation beaucoup moins nette qu'avec le verbe « avoir ». Une différence essentielle s'impose entre les deux auxiliaires. Alors que les formes du subj. impf. de « avoir » se substituent assez vite aux formes du subj. prés., celles de « être » paraissent maintenir entre le prés. et l'impf. une certaine distinction — tout au moins dans les formes (sinon dans les emplois).

En ce qui concerne l'emploi, les exemples que nous relevons chez les auteurs révèlent la présence d'un présent là où l'on attendrait un impf.

Chez Barleux ([32]), nous avons : *Fallot-ti qu'a soche grameint intéressant pour li* (fallait-il que cela fût très intéressant pour lui), à côté de : *Ch'est po qu'l'Picardie alle soche un taint bieu pays qu'cho a r'béyi*

(32) in *Contes picards,* Paris, éd. de la Revue moderne, 1963, 80 p. - Cf. p. *17.*

(ce n'est pas que la Picardie soit un si beau pays que cela à regarder). A l'évidence, le subj. prés. s'emploie en lieu et place d'un subj. impf. absent.

Citons cet autre exemple, chez Voisselle ([33]) : *Feudroait que j'soèch'-loate* (il faudrait que je fusse paresseux). Et chez Tétu ([34]) : *Més nos taïons is ont voulu comm' estchultures qu'lu vie d'misère a soèch' racontée à jamoès* (mais nos ancêtres ont voulu comme sculptures que leur vie de misère fût racontée à tout jamais). Nous avons affaire ici à un passif du verbe « raconter », mais la forme *soèch'*, qui nous intéresse, doit se rendre par « fût » et non par « soit ».

Si nous considérons toujours la forme *fuche* comme la forme traditionnelle du subj. impf., ce temps est employé normalement dans les phrases qui suivent. Dans le conte de Lediu (pseudonyme de Ledieu) : *èche fiu dèche maricho,* nous notons : *Comme i voloit qui fuche maricho comme li* (comme il voulait qu'il fût maréchal-ferrant comme lui). Avec Dessaint ([35]) : *Por qu'ech 'l'état civil y n' fuche point menteu, o z'érouais bien fouait ed'siner : Bâtisse et compagnie* (pour que l'état civil ne fût point menteur, on aurait bien fait de signer : Baptiste et compagnie). Chez Marius Devismes ([36]) : *Chu bos i brûloait o n'peut miux, qu'i fuche vert o bien qu'i fuche sec* (le bois brûlait on ne peut mieux, qu'il fût vert ou qu'il fût sec) et : *Bien qu'al fuche prête à accoucher, al alloait tous les jours ed chu Hourdé jusqu'au Bourqué d'Eut* (bien qu'elle fût sur le point d'accoucher, elle allait chaque jour du Hourdel jusqu'à Ault).

Avec les autres verbes : c'est seulement avec la première conjugaison que Corblet (cf. *supra* note 15) indique la survivance des formes pour le subj. impf. en Santerre et en Beauvaisis (p. 116). Pour tous les autres groupes, on ne relève que « subjonctif » sans précision de temps. Pour cet auteur, le mode subj. ne possède donc plus qu'un seul temps au début du XIXe siècle.

Les autres grammairiens considèrent le subj. impf. comme « inusité ».

---

(33) Dans son poème *L' Moès d'Aoeût,* paru dans « Le Petit Doullennais » du 13 août 1910.

(34) in *Glossaire du parler de Berck,* Amiens, S L P XXI, 1981, 307 p. - Cf. p. *293.*

(35) in *Contes ed'Florimond Long-Minton,* Doullens, 1945, 256 p. - Cf. p. *224.*

(36) in *Dins l'temps passa,* Saint-Valery-sur-Somme, 1973, 86 p. - Cf. p. *14* et p. *65.*

Il n'est donc pas étonnant que dans les phrases rencontrées chez les écrivains picards le subj. prés. se soit substitué normalement au subj. impf.

Chez Dechristé ([37]) : *Un nous dijot qu'y fallot ète bien sage à ch'l'égliche pou que ch'tiot Jésus qui vieinche* (on nous disait qu'il fallait être bien sage à l'église pour que le petit Jésus vînt). Toujours chez Dechristé (tome I, p. 55) : *Mais malgré cha il a encore été obligé d'li païer eune pinte d'bière blanque pour qu'y vieinche l'défreumer* (mais malgré cela il a encore été obligé de lui payer une pinte de bière blonde pour qu'il vînt le retirer du lieu où il était enfermé).

Dans le conte *Ches ahuris d'Hargicourt* de Lediu : *il ont ieu peur qu'i quêche* (ils ont eu peur qu'il tombât) et dans l'autre conte intitulé *Eche marchand d'gattelettes* : *Comme il étoit de troup pofe pour mette sen gueveu à l'oberche et pi qu'il avoit peur qu'o li prenche, ine savoit point quoi foire* (comme il était trop pauvre pour mettre son cheval à l'auberge et qu'il avait peur qu'on lui prît, il ne savait quoi faire).

Chez Barleux (cf. *supra* note 32), à la page 52, nous lisons : *Ch'maire, a li avot seimblé quaind même un thiou pu pos ordinaire qu'sin cantonnii i d'vienche d'ein keup sin moète d'école* (cela avait semblé quand même quelque peu pas ordinaire que son cantonnier devînt d'un seul coup son maître d'école).

Chez Marius Devismes (cf. *supra* note 36) : *i falloait qu'i mingète à leu seu* (il fallait qu'ils mangeassent pour se rassasier). Chez Herbert ([38]) : *I a bin follu qu'ech l'apothicaire i m'donne des drogues pou me soulager* (il a bien fallu que le pharmacien me donnât des médicaments pour me soulager).

Remarque. Chez Dessaint (cf. *supra* note 35), nous constatons l'absence du mode subjonctif après « malgré que » ([39]). C'est l'indicatif qui est utilisé : *Margré qu'y vo su ses soixante dix ans, y l'est coère d'attaque* (bien qu'il aille sur ses soixante dix ans, il est encore solide).

---

(37) in *Souvenirs d'un homme de Douai,* 1857 et reprint Gérard Monfort, 1980, 2 tomes. - Cf. tome I, p. *111.*

(38) in *Proverbes, contes et poèmes en patois du Cambrésis,* Amiens, S L P XX, 1980, 142 p. - Cf. p. *117.*

(39) On relira, à ce sujet, ce qu'écrit Barral (pp. 549-550, ouvr. cité *supra* note 2).

C'est là, nous semble-t-il, le signe d'une défaillance grave dans notre dialecte ([40]).

Dans un article intitulé : « Le parler d'Artois » ([41]), L. Goubet, son auteur, donne, aux pages 16 et 17, les formes d'un certain nombre de verbes au subj. prés. Pour le subj. impf., il indique : « usité pour quelques verbes » (environ une quinzaine). C'est là un exemple frappant de la lente dégradation de ce temps.

c) *Le destin du subjonctif imparfait en Belgique picarde et singulièrement dans le parler d'Ath.*

Le cas de l'impf. du subj. en Belgique picarde présente une situation particulière qu'il convient d'analyser. Nous avons vu plus haut que Paul Mahieu (cf. *supra* note 31) distinguait deux temps au subj. pour les auxiliaires « avoir » et « être ». Pour les autres verbes, cet auteur distingue les différents groupes de conjugaison. Avec le verbe « aimer » (pp. 100-101), il atteste la présence d'un impf. du subj. : *qu'j'aimiche* à côté d'un subj. prés. : *qu'j'aime*. Le verbe « finir » (du deuxième groupe, pp. 104-105) révèle un subj. prés. : *qu'ej finiche* et Mahieu indique en note : « employé aussi pour le subj. impf. ». La situation est la même avec le verbe *mintir* (mentir) du troisième groupe (pp. 106-107), avec : *qu'ej mintiche*. Par contre, avec *rinte* (rendre) (pp. 108-109), nous notons deux temps distincts : prés. : *qu'ej rinche* et impf. : *qu'ej rindiche*.

Nous n'avons pas pu trouver malheureusement dans l'œuvre poétique très dépouillée de Mahieu des exemples susceptibles de permettre de dégager les conditions d'emploi de ces deux temps. Par bonheur, nous possédons, avec *Tavau Ath, Œuvres dialectales du Pays d'Ath* ([42]), un grand nombre de textes en prose et en vers qui vont apporter de précieux renseignements. En effet, si nous n'avons pas de grammaire pour le parler d'Ath (A I), nous nous réjouissons d'être en mesure de pouvoir repérer, dans son emploi, le temps du subj. qui nous préoccupe. D'autre

(40) Serge Jouin, dans sa thèse *Le parler gallo d'Abbaretz et d'ailleurs* (Rouen, C R D P, 1984, 2 tomes), écrit, à la page 100 : « On se rend compte tout de suite que le subjonctif n'existe pas en tant que tel dans le parler d'Abbaretz, même si la grammaire parle avec raffinement de la valeur modale des temps et la valeur temporelle des modes ; la sémiologie de la conjugaison à Abbaretz comporte donc une opposition de moins qu'en français. »

(41) in « Revue de Linguistique picarde », septembre 1978, pp. 10-26.

(42) in « Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région », tome VI, 1984, 285 p.

part, si une grammaire existait pour le parler athois, nous pensons qu'elle différerait assez peu de la grammaire tournaisienne élaborée par Paul Mahieu. Comme à Tournai, en effet, en ce qui concerne les formes du subj. impf., nous constatons une similitude évidente : la présence des formes en *-iche* avec tous les groupes de conjugaison.

a) *Emploi normal de l'imparfait du subjonctif* (43).

Qu'vos dalîch's cheuz les Frères ou bieu à l'Athénée, à l'école communale, i falloit passeu d'lèz . . . Ath (p. 252) (que vous allassiez chez les Frères ou à l'Athénée, à l'école communale, il fallait passer . . .). — *On s'épougnoit, on arlevoit des fréyères l'un su l'aute, é attédant que la police qu'on évouyeu qué pa in gamin, arriviche pou mett' l'orde* Ath (p. 135) (on s'empoignait, on levait des chaises les uns sur les autres et, en attendant que la police, qu'on envoya chercher par un gamin, arrivât pour rétablir l'ordre). — *Il avoit souyeu les côtes au Ion Delcourt pou qui li douniche in n'instrument* Ath (p. 163) (il avait scié les côtes du Ion Delcourt pour qu'il lui donnât un instrument). — *Il a attédu que ça dépéliche tout seu* Ath (p. 179) (il a attendu que la peau tombât d'elle-même). — *Tout li alloit, pourvu qu'i n'devich' nieu erleveu s'cu* Ath (p. 77) (tout lui convenait pourvu qu'il ne dût pas relever son derrière). — *Euj'les ai vus trimeu et souffèr sans qu'i s'plaindich'tent jamès d'leu sôrt* Ath (p. 89) (je les ai vus trimer et souffrir sans qu'ils ne se plaignissent jamais de leur sort) (44). — *I folloit ète é route pou fait l'police . . . qui pluviche à dique et daque, qu'il aviche un pieu d'nèje* (45) Ath (p. 127) (il fallait être en route pour faire la police . . . qu'il plût à clochettes, qu'il y eût un pied de neige).

b) *Emploi des formes de l'imparfait du subjonctif en lieu et place du présent.*

Les exemples que nous avons recueillis sont si nombreux que nous avons dû opérer une sélection.

---

(43) Dans les parenthèses, après la mention Ath », figure le numéro des pages de l'ouvrage cité *supra* en note 42.

(44) On relira avec intérêt ce que Barral écrit à propos de la locution conjonctive « sans que », pp. 557-558 de l'ouvr. cité *supra* note 2.

(45) Nous remarquerons ici, en passant, l'existence de la forme *aviche* pour le subj. impf. du verbe « avoir ». Cette généralisation des formes en *-iche* au verbe « avoir » n'existe pas dans le parler de Tournai : cf. Mahieu, *supra* note 31.

J'atéds qu'i dégéliche Ath (p. 23) (j'attends qu'il dégèle). — *Volée qu'au soir no d'alliche au cinéma ?* Ath (p. 55) (voulez-vous qu'au soir nous allions au cinéma ?). — *Faudra qu'vo li d'mandiche el permission* Ath (p. 39) (il faudra que vous lui demandiez la permission). — *i faut qu'i jwiche tous ses airs avant d'arrêteu* Ath (p. 90) (il faut qu'il joue tous ses airs avant d'arrêter). — *Ain avare, qu'on dit, c't'ain homme... qui a toudis peur que la terre li manquiche* Ath (p. 12) (un avare, dit-on, c'est un homme qui a toujours peur que la terre lui manque). — *Et n'fait's nieu tant d'façon puisqu'i faut que j'moriche* Ath (p. 23) (et ne faites pas tant de manières puisqu'il faut que je meure). — *I tieut bieu doit s'morciau d'colonne pour qu'on n'disiche nieu qu'il a n'pronne* Ath (p. 242) (il tient bien droit son morceau de colonne pour qu'on ne dise pas qu'il est ivre). — *Jon-nés fi's, jon-nés gés, que c'proverb'chi n'vos fasich' jamé faute* Ath (p. 84) (jeunes filles, jeunes gens, que ce proverbe ne vous fasse jamais défaut).

Dans le parler d'Ath, les formes du subj. prés. sont devenues obsolètes. Tous les exemples pris chez les auteurs, depuis le milieu du XIXe siècle jusqu'à nos jours, attestent l'omniprésence des formes du subj. impf. Ce temps conserve son emploi normal, mais il remplace aussi le subj. prés. absent. La confusion est donc totale et, selon toute vraisemblance, définitive dans ce parler.

Conclusion

Ainsi le destin de l'impf. du subj. en picard, lié aux autres temps du même mode, nous révèle une situation relativement complexe.

En ce qui concerne les auxiliaires « avoir » et « être », on voit poindre, dès le moyen picard, la confusion des deux temps du subj., le présent et l'imparfait. Dans la majeure partie des cas, ce sont les formes du subj. impf. qui ont supplanté celles du prés. Cependant, le verbe « être » paraît, dans certaines régions de Picardie, avoir maintenu plus longtemps que le verbe « avoir » les formes du subj. prés. et cela au cours de la période du picard moderne et contemporain.

Pour les autres verbes, nous avons vu que ce sont les formes du prés. qui ont éliminé celles de l'impf. dans presque tout le domaine linguistique picard. Mais cette situation est inversée en Vermandois, au début du XIXe siècle tout au moins, et dans la région d'Ath en Picardie belge. Dans ces deux zones, en effet, les formes du subj. impf.

se sont substituées à celles du prés. Ceci est d'une grande netteté en Pays d'Ath en raison de l'abondance des témoignages littéraires recueillis depuis 1850 jusqu'à nos jours ([46]).

Cette confusion des deux temps est évidemment dommageable pour l'expression de la pensée. Le dialecte est incapable de révéler les nuances que l'emploi de chaque temps est susceptible de produire et c'est là une grande faiblesse par rapport au français.

C'est sans doute parce que le dialecte est essentiellement « parlé » et parce que les écrivains patoisants n'ont su être généralement que des interprètes de l'« oral » que le mode subj. s'est vu peu à peu privé des précieuses ressources que lui réservaient ses temps dans leur emploi respectif ([47]).

Amiens. René DEBRIE

(46) Le *Guide du patois binchois* de Georges Lejuste, Binche, éd. Montée, 1983, 270 p., apporte, pour la conjugaison, un élément intéressant. En effet, aux pages 200 à 270 réservées aux verbes, Lejuste ne cite qu'*un seul temps au subj.* : *l'imparfait,* avec des formes très voisines de celles relevées à Ath dans les textes littéraires.

Par contre, dans sa maîtrise de Lettres inédite consacrée au parler d'*Eppe-Sauvage* (Av 132 - situé à une quarantaine de kilomètres au sud de Binche), Pascale Rousseaux n'enregistre qu'un temps pour le subj., mais il s'agit du *présent* (à l'exception des deux auxiliaires qui ont adopté les formes de l'impf.).

(47) Je tiens à exprimer toute ma gratitude à ma collègue et amie Jacqueline Picoche qui, après avoir lu la première rédaction de cet article, m'a fait des remarques pertinentes qui m'ont permis de l'améliorer.